

SIPRI YEARBOOK 2024

Armaments,
Disarmament and
International
Security

Résumé en français

STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE

Fondé en 1966, le SIPRI est un institut indépendant qui se consacre à la recherche sur les conflits, les armements, la maîtrise des armements et le désarmement. Il fournit des données, des analyses et des recommandations, basées sur des sources ouvertes, aux décideurs politiques, aux chercheurs, aux médias et à tout public intéressé.

L'ANNUAIRE DU SIPRI

Le *SIPRI Yearbook 2023* est un annuaire de données originales sur les dépenses militaires mondiales, transferts internationaux d'armes, production d'armes, forces nucléaires, conflits armés et opérations multilatérales de paix, avec des analyses pointues d'aspects importants de la maîtrise des armements, de la paix et de la sécurité internationale. Cette brochure résumé l'annuaire 2023 et en présente des extraits de données et d'analyses.

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| 1. Introduction : Stabilité internationale et sécurité humaine en 2023 | 1 |
| Partie I. Conflits armés et gestion des conflits, 2023 | |
| 2. Tendances des conflits armés | 2 |
| 3. Opérations de paix multilatérales | 4 |
| 4. Thématiques des conflits armés | 6 |
| Partie II. Dépenses militaires et armements, 2023 | |
| 5. Dépenses militaires et production d'armes | 8 |
| 6. Transferts internationaux d'armes | 10 |
| 7. Forces nucléaires mondiales | 12 |
| Partie III. Non-prolifération, maîtrise des armements et désarmement, 2023 | |
| 8. Désarmement nucléaire, maîtrise des armements et non-prolifération | 14 |
| 9. Menaces chimiques, biologiques et sanitaires | 16 |
| 10. Maîtrise des armes conventionnelles et réglementation des armes inhumaines | 17 |
| 11. Gouvernance internationale de l'intelligence artificielle, du cyberspace et de l'espace extra-atmosphérique | 18 |
| 12. Contrôle du double usage et du commerce des armes | 20 |
| Annexes | 22 |

Traduction : GRIP (Danièle Fayer-Stern)
ISSN : 2466-6734
ISBN : 978-2-87291-243-8



1. INTRODUCTION : STABILITÉ INTERNATIONALE ET SÉCURITÉ HUMAINE EN 2023

DAN SMITH, DIRECTEUR DU SIPRI

La sécurité mondiale s'est encore détériorée en 2023, tout comme durant la dernière décennie. Des conflits armés majeurs ont éclaté à Gaza, au Myanmar, au Soudan et en Ukraine ; les dépenses militaires ont augmenté pour la 9^e année consécutive et atteint un record absolu ; les perturbations écologiques se sont poursuivies. 2023 a été l'année la plus chaude depuis au moins 174 ans. La confrontation entre les grandes puissances s'est intensifiée, et menace d'interrompre six décennies de contrôle des armes nucléaires.

Ordre et désordre mondiaux

L'ordre international actuel a été largement façonné au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, lorsque de nombreux États actuellement membres de l'ONU étaient des colonies de quelques puissances européennes en déclin. Le monde a changé et pourtant l'ordre international se caractérise par une grande continuité. Les contestations sur l'agencement actuel de l'ordre international s'articulent autour de la relation entre la légitimité de ses règles et normes, et la distribution et l'exercice du pouvoir.

L'ordre international est régi par des principes destinés à réguler et limiter les conflits armés, mais dont l'efficacité est affaiblie par la division et la rivalité entre grandes puissances, par la structure et les racines profondes de nombreux conflits actuels, et par les actions des principaux gouvernements.

Le système des Nations unies vise à fournir un cadre pour l'ordre international.

L'ONU est une organisation fondée sur des normes, ce qui pose un problème d'incohérence, comme la réaction de l'Occident aux actions d'Israël à Gaza par rapport à la condamnation sans appel de l'agression de la Russie contre l'Ukraine. L'efficacité des institutions internationales et du droit humanitaire international repose sur un degré adéquat de consensus sur les questions normatives.

Développer la coopération internationale

Les ramifications de la crise de l'ordre international ne seront pas résolues de sitôt. Il est largement reconnu que la crise climatique nécessite une action coopérative, même si le bilan est mitigé. La crise écologique offre autant de possibilités de coopération que de raisons de s'alarmer des perspectives à venir si les problèmes demeurent sans solution. De même, le risque de nouvelles pandémies nécessite une action commune d'urgence, en dépit des autres divisions entre les principaux acteurs. Le commerce et la liberté de navigation comportent également des intérêts communs profonds. Toutes ces questions sont autant d'opportunités de développer la coopération. Reconnaître celle-ci comme essentielle à la sécurité permettrait de faire évoluer l'ordre international afin de répondre aux défis actuels. ●



2. TENDANCES DES CONFLITS ARMÉS

Si le nombre d'États en proie à des conflits armés a diminué de 55 en 2022 à 52 en 2023, le nombre estimé de décès liés aux conflits a augmenté de 153 100 en 2022 à 170 700 en 2023, soit le niveau le plus élevé depuis 2019. En 2023, quatre conflits ont été classés dans la catégorie des conflits armés majeurs (c'est-à-dire ayant fait au moins 10 000 morts dans l'année), soit un de plus qu'en 2022 : les guerres civiles au Myanmar et au Soudan, ainsi que les guerres Israël-Hamas et Russie-Ukraine. Le nombre de conflits armés de haute intensité (c'est-à-dire ayant fait entre 1 000 et 9 999 morts) a également augmenté de 17 en 2022 à 20 en 2023.

Europe

La guerre russo-ukrainienne a continué à faire de nombreuses victimes tout au long de 2023, mais la ligne de front dans l'est et le sud de l'Ukraine n'a guère changé à la fin de l'année. Les attaques aériennes russes se

sont poursuivies et l'Ukraine a commencé à riposter, mais pas à la même échelle.

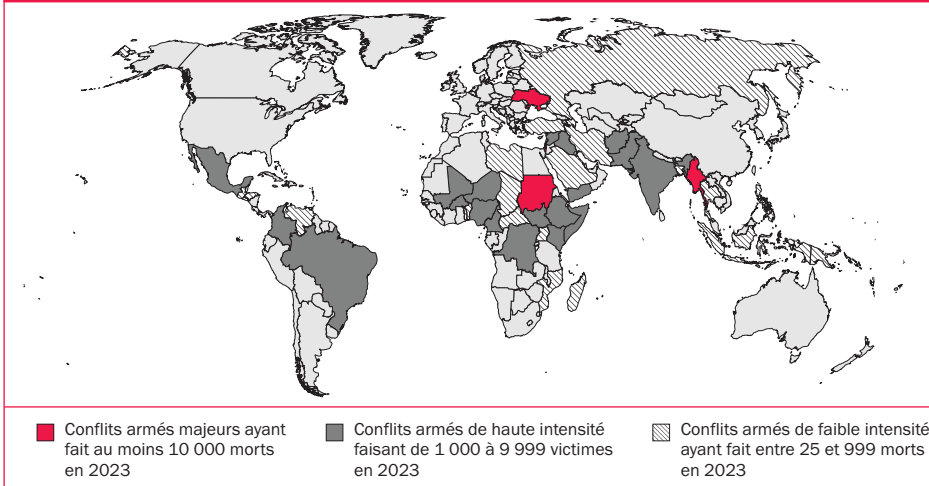
Les deux parties ont reçu des munitions et des armes de leurs alliés. 2023 n'a pas connu de pourparlers de paix officiels et même l'initiative diplomatique sur les céréales de la mer Noire de 2022 a échoué en 2023. La Cour pénale internationale a délivré en mars des mandats d'arrêt à l'encontre du président Vladimir Poutine et d'un autre responsable russe pour leur rôle dans la déportation d'enfants ukrainiens.

En revanche, l'Azerbaïdjan a remporté en septembre 2023 une victoire décisive dans le conflit qui l'oppose depuis longtemps à l'Arménie au sujet du Haut-Karabakh.

Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA)

La région MENA a connu une forte instabilité, avant même l'attaque du Hamas contre Israël le 7 octobre 2023. Des conflits armés de haute intensité se sont poursuivis en Irak, en Syrie et au Yémen. L'estimation globale de 35 900 décès liés aux conflits dans cette région en 2023 représente plus

CONFLITS ARMÉS PAR NOMBRE ESTIMÉ DE MORTS LIÉS AU CONFLIT, 2023



Note : Les frontières sur la carte ne sont pas nécessairement acceptées par le SIPRI.



du double de l'estimation pour 2022 (16 900), mais reste inférieure à la moitié de l'estimation pour 2018 (75 400).

Israël a réagi aux attaques du 7 octobre – plus de 1 000 civils et 350 soldats et policiers israéliens tués, et environ 240 otages – en déclarant l'état de guerre pour la première fois depuis 1973. Fin 2023, plus de 22 000 Palestiniens avaient été tués lors de frappes aériennes ou d'opérations terrestres israéliennes. Des experts internationaux ont mis en garde contre un risque croissant de famine. En décembre, l'Afrique du Sud a demandé à la Cour internationale de justice d'examiner l'accusation portée contre Israël de commettre un génocide à Gaza.

La guerre a ravivé les tensions déjà présentes dans la région MENA. Par exemple, en soutien aux Palestiniens, les forces houthies au Yémen ont attaqué des navires commerciaux en mer Rouge, incitant les puissances occidentales à y envoyer des navires de guerre.

Afrique subsaharienne

L'Afrique subsaharienne est restée la plus touchée par les conflits armés, bien que souvent de faible intensité, faisant moins de 1 000 morts, et avec des niveaux de violence très fluctuants. Les décès dus au conflit ont diminué dans plusieurs pays en proie à des conflits armés de haute intensité (République démocratique du Congo, Éthiopie, Nigeria et Soudan du Sud). En revanche, les taux de mortalité liés aux conflits ont considérablement augmenté ailleurs (Soudan : +537% par rapport à 2022 ; Burkina Faso : +100% ; Somalie : +28%). Les combats qui ont éclaté au Soudan le 15 avril 2023 entre des forces dirigées par des généraux militaires rivaux ont déclenché une crise humanitaire et une guerre civile totale. Au Sahel,

un coup d'État au Niger et la décision du Mali d'expulser les forces de maintien de la paix de l'ONU ont aggravé les tensions régionales.

Amériques, Asie et Océanie

Seules les Amériques n'ont pas connu de conflit armé majeur au cours de la période 2018-23. Les deux plus grands nombres de décès liés à des conflits sont enregistrés au Brésil et au Mexique et sont largement dus à des violences criminelles plutôt que politiques en 2023. La violence des gangs criminels s'est aussi fortement intensifiée en Haïti.

Malgré la guerre civile au Myanmar, le taux de mortalité global lié aux conflits en Asie et Océanie a diminué de plus de 50% entre 2021 et 2023, en partie parce que le nombre de décès liés aux conflits a continué de baisser en Afghanistan après le retour au pouvoir des talibans en 2021.

Processus de paix

2023 a connu peu d'opportunité de maintien de la paix. Au Yémen, l'ONU a tenté de relancer une trêve entre les Houthis et le gouvernement yéménite et les deux parties se sont engagées à élaborer une feuille de route pour un nouveau cessez-le-feu. En Éthiopie, le gouvernement et le Front populaire de libération du Tigré ont travaillé à la mise en œuvre du cessez-le-feu de novembre 2022 avec le soutien d'une mission de surveillance de l'Union africaine. En Colombie, le gouvernement a progressé dans la mise en œuvre d'une initiative de paix avec plusieurs groupes armés. ●



3. OPÉRATIONS DE PAIX MULTILATÉRALES

63 opérations de paix (OMP) étaient actives en 2023 (pour 62 en 2022). Trois ont débuté : la Mission de l'UE en Arménie (AMUE), la Mission de partenariat de l'UE en République de Moldavie (MPUE Moldova) et la Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) en RDC (SAMIDRC). Quatre ont été clôturées : la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), la Mission intégrée des Nations unies d'assistance à la transition au Soudan (UNITAMS) ; la Force régionale de la Communauté de l'Afrique de l'Est en RDC (EACRF-RDC) ; et la Mission d'observation militaire de l'Union africaine (UA) en République centrafricaine (MOUACA).

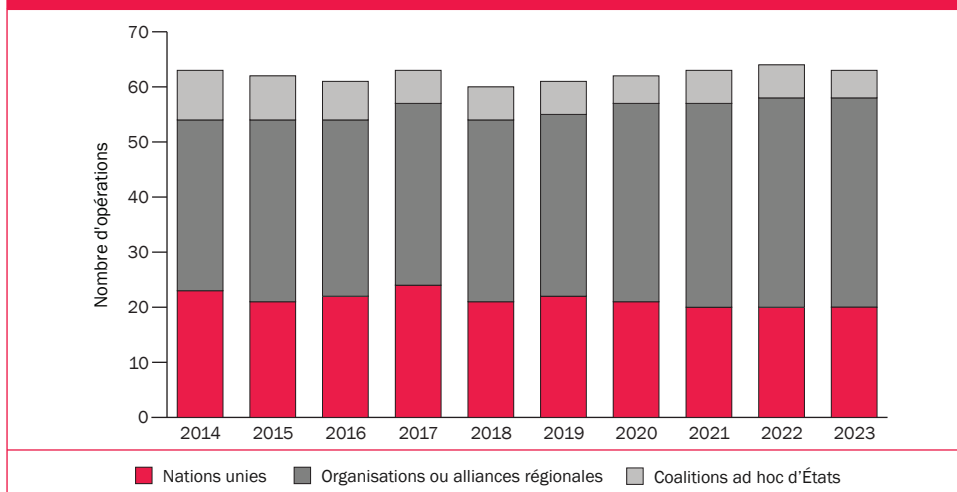
Les effectifs mondiaux déployés dans les opérations multilatérales de paix (OMP) ont diminué de 114 984 en décembre 2022 à 100 568 en décembre 2023 (-de 13%), soit la plus forte baisse

annuelle et le plus faible nombre de personnes déployées sur la décennie 2014-23. Cette baisse est principalement due à des réductions en Afrique subsaharienne, qui abritait la majorité du personnel des OMP.

L'ONU est restée la principale organisatrice d'OMP, représentant environ un tiers d'entre elles et 67% du personnel déployé en décembre 2023. Cependant, la plupart des opérations ont été déployées par des organisations et des alliances régionales, qui ont mené 38 OMP en 2023, tout comme en 2022. Les coalitions ad hoc d'États ont mené cinq OMP en 2023, soit une de moins qu'en 2022. En outre, en 2023, plusieurs autres opérations multilatérales visant à contribuer à la sécurité et à la stabilité ont été menées, mais n'ont pas été classées par le SIPRI comme des opérations de paix multilatérales.

En 2023, 45 membres du personnel international et 15 du personnel local sont décédés dans le cadre d'OMP de l'ONU, soit 41 décès de moins qu'en 2022 et le nombre le plus faible de décès parmi les

NOMBRE D'OPÉRATIONS DE PAIX MULTILATÉRALES, PAR TYPE D'ORGANISATION, 2014-23



NOMBRE D'OPÉRATIONS DE PAIX MULTILATÉRALES ET PERSONNEL DÉPLOYÉ PAR RÉGION ET PAR TYPE D'ORGANISATION, 2023

| Organisation conductrice | Amériques | Asie et Océanie | Europe | Moyen-Orient et Afrique du Nord | Afrique subsaharienne | Monde |
|------------------------------------|------------|-----------------|--------------|---------------------------------|-----------------------|----------------|
| Opérations | 3 | 3 | 19 | 14 | 24 | 63 |
| Nations unies | 2 | 2 | 2 | 7 | 7 | 20 |
| Organisation ou alliance régionale | 1 | 0 | 14 | 6 | 17 | 38 |
| Coalition ad hoc | 0 | 1 | 3 | 1 | 0 | 5 |
| Personnel | 377 | 321 | 9 215 | 14 283 | 76 372 | 100 568 |
| Nations unies | 357 | 311 | 1 016 | 12 433 | 53 526 | 67 643 |
| Organisation ou alliance régionale | 20 | .. | 7 059 | 684 | 22 846 | 30 609 |
| Coalition ad hoc | .. | 10 | 1 140 | 1 166 | .. | 2 316 |

.. = sans objet.

Note : Le nombre d'opérations actives couvre l'année 2023, y compris les opérations clôturées au cours de l'année. Les chiffres du personnel sont arrêtés au 31 décembre 2023.

soldats de la paix de l'ONU sur la décennie 2014-23.

Le paysage changeant des opérations de paix

Trois tendances se sont confirmées en 2023. Primo, les grandes tensions géopolitiques ont continué d'affecter le consensus sur la gestion des conflits armés. Le Conseil de sécurité de l'ONU et le Conseil de paix et de sécurité de l'UA ont eu du mal à trouver un accord sur de nouvelles opérations ou d'ajuster les mandats existants. Secundo, les opérations de paix existantes ont suscité un mécontentement croissant au niveau national, entraînant une remise en question dans les pays d'accueil quant à leur efficacité et leur valeur. Tertio, ces dernières années, les opérations de l'ONU ont fait place à un nombre croissant d'opérations régionales.

Ces tendances laissent présager de quatre évolutions. Primo, la polarisation et l'absence de consensus au sein du

Conseil de sécurité de l'ONU et des forums régionaux paralysent les initiatives de gestion des conflits de la communauté internationale en matière de. Secundo, le recours croissant à des sociétés militaires et de sécurité privées et à des opérations ad hoc ou bilatérales au lieu des OMP suggère que la gestion des conflits est en train de se fragmenter. Tertio, la prise de décision et la mise en œuvre de la gestion des conflits semblent s'orienter vers une désinstitutionnalisation, ce qui signifie qu'elles se déroulent de plus en plus en dehors des cadres institutionnels. Quatrièmement, il semble que l'on assiste à une militarisation et une sécurisation accrues des efforts de paix. Ces évolutions sont susceptibles de remodeler de manière significative le paysage des OMP. ●



4. THÉMATIQUES DES CONFLITS ARMÉS

Les conflits armés sont souvent complexes, impliquant de multiples groupes armés et l'utilisation de forces supplétives par les grandes puissances et les acteurs régionaux. En 2023, citons : le rôle du groupe Wagner et d'autres sociétés militaires et de sécurité privées (SMSP) russes ; l'insécurité alimentaire en tant que conséquence et élément déclencheur, et les liens entre le changement climatique, les conflits et l'insécurité au Yémen.

Le groupe Wagner

Ces dernières années sont marquées par la croissance rapide des SMSP à l'échelle mondiale. Le succès du groupe Wagner, une importante SMSP russe ayant des liens évidents avec le gouvernement russe, a connu une trajectoire spectaculaire en 2023. Ses succès sur le champ de bataille en Ukraine dans les premiers mois ont été obtenus à un coût humain élevé « grâce » à un grand nombre de condamnés recrutés pour combattre au front. En juin 2023, le gouvernement russe a officialisé l'implication des unités irrégulières et soi-disant volontaires – dont celles liées à Wagner – dans la guerre en Ukraine en ordonnant leur intégration au sein du ministère de la Défense. Le chef de Wagner, Yevgeny Prigozhin, a refusé d'obtempérer et a déclenché une brève rébellion armée à la fin du mois de juin, le premier soulèvement armé en Russie depuis trois décennies.

Le 24 juin, les troupes et les chars de Wagner ont avancé en Russie depuis le champ de bataille en Ukraine, vers la ville de Rostov-sur-le-Don et vers Moscou. La rébellion a été rapidement interrompue après qu'un accord a été conclu pour que Prigozhin et son personnel s'installent en

Biélorussie. Cependant, deux mois plus tard, Prigozhin a été tué par une explosion dans son avion privé. Par la suite, l'État russe a décidé de contrôler plus ouvertement les activités paramilitaires de Wagner.

Afin de réduire l'influence mondiale croissante de Wagner, l'UE, le Royaume-Uni et les États-Unis ont renforcé en 2023 leurs sanctions coercitives unilatérales visant le personnel du groupe et ses entités affiliées.

Insécurité alimentaire

Le lien entre systèmes alimentaires, conflits violents et paix est une préoccupation mondiale majeure. En 2023, les guerres entre la Russie et l'Ukraine, au Soudan et entre Israël et le Hamas affectent particulièrement la sécurité alimentaire mondiale.

La guerre en Ukraine a dévasté la production agricole et affecté l'approvisionnement alimentaire mondial. Et si la Russie s'est retirée de l'initiative céréalière de la mer Noire (juillet), d'autres réseaux logistiques et couloirs d'expédition ont permis aux exportations agricoles ukrainiennes d'approcher, fin 2023, leurs niveaux d'avant l'invasion.

Au Soudan, le conflit armé, le déclin économique et l'inflation alimentaire, ainsi qu'une baisse significative de l'aide, ont fortement accru l'insécurité alimentaire. Et les réfugiés de la guerre civile ont affecté la sécurité alimentaire dans d'autres pays, comme au Soudan du Sud.

La guerre menée par Israël a causé des dommages considérables aux systèmes alimentaires dans les Territoires palestiniens, la famine menaçant d'engloutir la bande de Gaza.

Si elle a augmenté au niveau mondial, l'insécurité alimentaire a diminué en



LE GROUPE WAGNER EN AFRIQUE

Début 2023, le groupe Wagner aurait déployé plusieurs milliers de personnes en Afrique. En échange d'une assistance militaire aux régimes luttant contre les groupes rebelles et les insurgés en République centrafricaine et au Mali, ainsi qu'aux seigneurs de guerre ou aux milices impliqués dans les guerres civiles en Libye et au Soudan, Wagner s'est assuré l'accès à des ressources naturelles de grande valeur. Fin 2023, cependant, l'image de marque de Wagner en Afrique s'est ternie avec la création d'un nouveau « Corps africain » comme moyen de l'engagement russe en Afrique, et la montée en puissance d'autres SMSP chargées d'absorber certaines des opérations de Wagner sur le continent.

Amérique latine, même si, à Haïti par exemple, la situation s'est aggravée. Cette amélioration générale peut être attribuée à l'évolution positive du marché du travail et à des politiques de protection sociale efficaces. Toutefois, les niveaux croissants de violence en Amérique latine menacent la durabilité de ces résultats. Renforcer les systèmes alimentaires et les rendre plus équitables et durables, notamment en réduisant la dégradation de l'environnement et en prenant des mesures contre le changement climatique, est essentiel pour rompre le lien préjudiciable entre l'insécurité alimentaire et les conflits.

Climat et sécurité au Yémen

La crise climatique impacte la paix et la sécurité, en particulier dans les pays fragiles et touchés par des conflits, comme le Yémen. La guerre civile y a accru la vulnérabilité socio-économique de la population, et le changement climatique a aggravé le risque de sécheresses et d'inondations qui perturbent la production agricole essentielle. L'insécurité alimentaire s'est aggravée et affecte gravement environ

17 millions de personnes, soit plus de 53% de la population. Les défis socio-économiques exacerbés par le changement climatique et le conflit armé menacent la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance et ont affecté de manière disproportionnée les femmes au Yémen.

Le conflit armé demeure un facteur majeur de déplacement au Yémen, et les événements météorologiques extrêmes ont rendu les populations déplacées plus vulnérables. Elles ont aggravé le risque de conflits liés aux ressources vitales en terre et en eau : en 2023, les belligérants ont attaqué les infrastructures hydrauliques et cherché à contrôler les populations locales en prenant le contrôle des terres agricoles, des sites de pêche et des pâturages. De nombreux conflits entre milices tribales portaient sur les terres et les ressources en eau, comme des projets d'irrigation très rentables alimentés par les eaux souterraines.

Les efforts humanitaires et de paix peuvent contribuer à la résilience climatique s'ils comportent des solutions qui tiennent compte des impacts climatiques futurs et de la vulnérabilité de la population au changement climatique. Au Yémen, cependant, il faudra d'abord un cessez-le-feu et une stabilisation politique ●



5. DÉPENSES MILITAIRES ET PRODUCTION D'ARMES

Les dépenses militaires mondiales estimées ont augmenté pour la 9^e année consécutive, pour dépasser les 2 400 milliards USD, à cause de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et autres tensions géopolitiques. Malgré la croissance de la demande d'armes qui en découle, les entreprises d'armement ont eu du mal à augmenter leur production.

L'augmentation de 6,8% des dépenses militaires totales en 2023 est la plus importante depuis 2009 et devient l'estimation la plus élevée enregistrée par le SIPRI. En conséquence, le fardeau militaire mondial – la part du produit PIB mondial – a augmenté pour atteindre 2,3%. Les gouvernements ont alloué en moyenne 6,9% de leur budget à l'armée, soit 306 USD par personne. L'augmentation concerne les cinq régions géographiques pour la première fois depuis 2009. Les dépenses des pays d'Afrique ont augmenté le plus (+22% en 2023), et l'augmentation la plus faible a été enregistrée dans les Amériques (+2,2%).

Les États-Unis sont restés, et de loin, les plus dépensiers dans le domaine militaire. Leurs dépenses (916 milliards USD) sont supérieures à celles combinées des 9 autres pays du top 10, et 3,1 fois plus importantes que celles de la Chine, classée 2^e. La tendance à l'augmentation des dépenses militaires des États européens en réponse à l'invasion massive de l'Ukraine par la Russie s'est renforcée : 39 sur 43 ont augmenté les leurs. La hausse de 16% des dépenses européennes totales s'explique par une augmentation de 51% des dépenses ukrainiennes et de 24% des dépenses russes, ainsi que par le fait que 10 des 28 membres européens de l'OTAN ont atteint ou dépassé l'objectif de dépenses de

DÉPENSES MILITAIRES MONDIALES, 2023

| Région | Dépenses (mds USD) | Varia- tion (%) 2022-23 |
|--------------------------------|--------------------|-------------------------|
| <i>Afrique</i> | 51,6 | 22 |
| Afrique du Nord | 28,5 | 38 |
| Afrique subsaharienne | 23,1 | 8,9 |
| <i>Amériques</i> | 1 009 | 2,2 |
| Amérique centrale et Caraïbes | 14,7 | -0,4 |
| Amérique du Nord | 943 | 2,4 |
| Amérique du Sud | 50,7 | -0,3 |
| <i>Asie et Océanie</i> | 595 | 4,4 |
| Asie centrale | 1,8 | -5,3 |
| Asie de l'Est | 411 | 6,2 |
| Océanie | 35,5 | -0,9 |
| Asie du Sud | 98,2 | 2,2 |
| Asie du Sud-Est | 47,8 | -1,6 |
| <i>Europe</i> | 588 | 16 |
| Europe centrale et occidentale | 407 | 10 |
| Europe orientale | 181 | 31 |
| <i>Moyen-Orient</i> | (200) | 9,0 |
| Total mondial | 2 243 | 6,8 |

() = estimation incertaine.

Note : Dépenses en USD, aux prix et taux de change courants. Variations en termes réels, sur la base d'USD constants (2022).

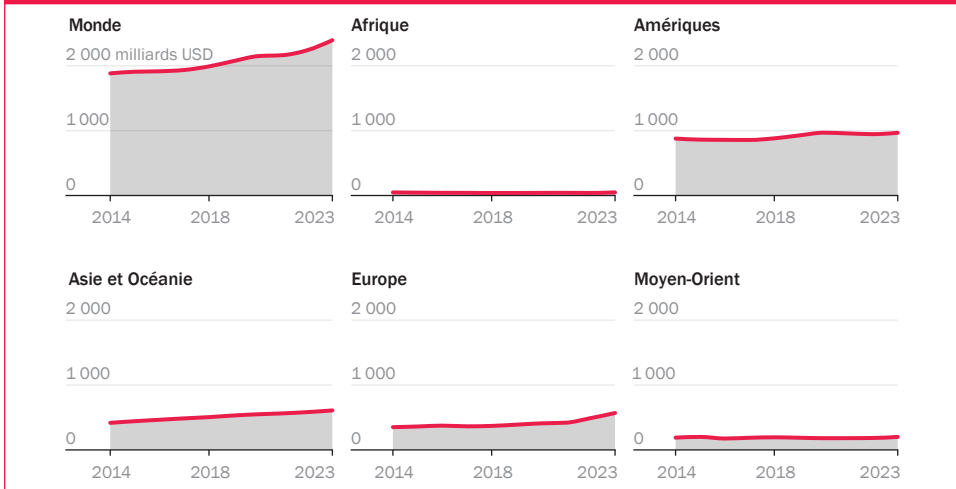
2% du PIB en 2023 – le chiffre le plus élevé depuis que l'objectif a été fixé en 2014.

En Asie et Océanie, les dépenses militaires estimées ont augmenté pour la 34^e année consécutive. La moitié du total régional est constituée par la Chine, avec une augmentation de 6% pour atteindre 296 milliards USD. Les dépenses de la Chine ont influencé celles des pays voisins et plus largement de la région. Au Japon, par exemple, elles ont augmenté de 11%, soit la plus forte augmentation d'une année sur l'autre depuis 1972.

Au Moyen-Orient elles ont augmenté de 9%, avec des augmentations dans les trois



DÉPENSES MILITAIRES PAR RÉGION, 2014-23



pays les plus dépensiers de la région : Arabie saoudite, Israël et Turquie. La guerre entre Israël et le Hamas a été le principal moteur de l'augmentation de 24% des dépenses militaires d'Israël.

Le Top 100 du SIPRI

Les recettes d'armement du Top 100 du SIPRI ont diminué de 3,5% en 2022 (données disponibles les plus récentes), pour atteindre 597 milliards USD, principalement à cause de la diminution globale des recettes des entreprises américaines et russes. Mais les États-Unis continuent de dominer avec 42 entreprises combinant 302 milliards USD. Par manque de données, seules deux entreprises russes ont été incluses dans le Top 100 pour 2022, avec des revenus d'armement combinés de 20,8 milliards USD, soit 12% de moins qu'en 2021. Cette baisse peut s'expliquer par des retards de paiement des livraisons et parce que les entreprises ont privilégié la remise en état plutôt que la production de nouvelles armes.

L'impact de la guerre Russie-Ukraine sur la production d'armes

Malgré les sanctions occidentales, la Russie a importé des composants (comme des puces électroniques) pour augmenter sa production d'armes. Pour ceux qu'elle ne pouvait pas se procurer indirectement auprès de l'Occident, elle s'est appuyée sur des alternatives chinoises. Pour ses besoins de guerre, l'Ukraine a entamé des collaborations internationales avec des entreprises européennes et américaines.

Le déséquilibre global entre la demande en hausse et les revenus en baisse dans le Top 100 met en évidence le décalage entre la demande initiale et l'augmentation ultérieure de la production et de la livraison par les entreprises d'armement. Si les entreprises européennes et américaines ont eu du mal à traduire l'augmentation de la demande en recettes, de nombreuses entreprises d'Asie et du Moyen-Orient (Corée du Sud, Turquie...) ont semblé surmonter ces difficultés. ●



6. TRANSFERTS INTERNATIONAUX D'ARMES

Le volume des transferts internationaux d'armes majeures au cours de la période quinquennale 2019-23 a été inférieur de 3,3% à celui de 2014-18, mais supérieur de 3,2% à celui de 2009-13. Ces volumes sont parmi les plus élevés depuis la fin de la Guerre froide, mais restent inférieurs d'environ 35% aux périodes de pointe des transferts d'armes pendant celle-ci.

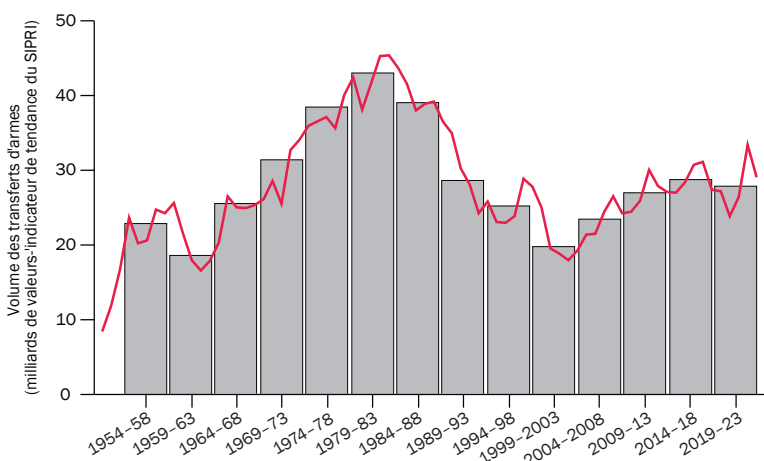
Les achats d'armes par les États, souvent auprès de fournisseurs étrangers, sont largement motivés par les conflits armés et les tensions politiques. Ces facteurs étant partout en augmentation, notamment en Europe, la demande augmentera également, ainsi que les transferts internationaux. Les armes d'attaque terrestre à longue portée (avions de combat et missiles avancés) ainsi que les avions et missiles armés sans équipage, plus simples et moins chers, représentent

une part importante du total des transferts d'armes majeures.

Fournisseurs d'armes majeures

Le SIPRI a identifié 66 États comme exportateurs d'armes majeures en 2019-23, mais la plupart sont mineurs. Le top 25 représente 98% du volume total des exportations, et les 5 premiers – États-Unis, France, Russie, Chine et Allemagne – 75%. Ces dernières années, la part des États-Unis dans les exportations mondiales a augmenté, tandis que celle de la Russie a diminué. En 2019-23, les exportations d'armes des États-Unis ont augmenté de 17% par rapport à 2014-18 et leur part du total mondial est passée de 34 à 42%. En revanche, les exportations d'armes de la Russie ont diminué de 53% et sa part du total mondial est passée de 21 à 11%. Les exportations de la France ont augmenté de 47% entre 2014-18 et 2019-23, faisant d'elle le 2^e plus grand exportateur d'armes majeures en 2019-23.

ÉVOLUTION DES TRANSFERTS D'ARMES MAJEURES, 1954-2023



Note : Le graphique à barres indique le volume annuel moyen des transferts d'armes sur des périodes de 5 ans et le graphique linéaire indique les totaux annuels.



**LES PRINCIPAUX EXPORTATEURS
ET IMPORTATEURS D'ARMES
MAJEURES, 2019-23**

| Monde : Part des exportateurs (%) | | Monde : Part des importateurs (%) | |
|--------------------------------------|-----|--------------------------------------|-----|
| 1 États-Unis | 42 | 1 Inde | 9,8 |
| 2 France | 11 | 2 Arabie saoudite | 8,4 |
| 3 Russie | 11 | 3 Qatar | 7,6 |
| 4 Chine | 5,8 | 4 Ukraine | 4,9 |
| 5 Allemagne | 5,6 | 5 Pakistan | 4,3 |
| 6 Italie | 4,3 | 6 Japon | 4,1 |
| 7 Royaume-Uni | 3,7 | 7 Égypte | 4,0 |
| 8 Espagne | 2,7 | 8 Australie | 3,7 |
| 9 Israël | 2,4 | 9 Corée du Sud | 3,1 |
| 10 Corée du Sud | 2,0 | 10 Chine | 2,9 |

Les projets connus de futures livraisons d'armes majeures indiquent clairement que les États-Unis resteront le plus grand exportateur d'armes et que la France consolidera sa 2^e position. Les exportations d'armes de la Russie pourraient diminuer encore, tandis que celles de certains des autres exportateurs actuels du top 10 resteront probablement stables ou augmenteront.

Bénéficiaires d'armements majeurs

Le SIPRI a identifié 170 États comme importateurs d'armes majeures en 2019-23. Les cinq plus grands importateurs d'armes étaient l'Inde, l'Arabie saoudite, le Qatar, l'Ukraine et le Pakistan, qui représentaient ensemble 35% du total des importations d'armes. La région qui a reçu les plus gros volumes d'armes majeures en 2019-23 est l'Asie et Océanie, avec 37% du total, suivie du Moyen-Orient (30%), de l'Europe (21%), des Amériques (5,7%) et de l'Afrique (4,3%). Entre 2014-18 et 2019-23, les flux d'armes vers l'Europe ont augmenté de 94%, tandis que les flux vers toutes les autres régions géographiques ont diminué : Afrique

**IMPORTATIONS D'ARMES
MAJEURES, PAR RÉGION**

| Région bénéficiaire | Part mondiale (%), 2019-23 | Variation (%) du volume des importations de 2014-18 al 2019-23 |
|------------------------|----------------------------------|---|
| Afrique | 4,3 | -52 |
| Amériques | 5,7 | -7,2 |
| Asie et Océanie | 37 | -12 |
| Europe | 21 | 94 |
| Moyen- Orient | 30 | -12 |

(-52%), Asie et Océanie (-12%), Moyen-Orient (-12%) et Amériques (-7,2%).

Nombre des 170 importateurs sont impliqués dans des conflits armés ou tensions avec d'autres États dans lesquels les armes importées jouent un rôle important. Nombre d'exportateurs sont parties prenantes directes ou participent à certains de ces conflits et tensions, ce qui explique en partie pourquoi ils sont disposés à fournir des armes, même en contradiction avec leur politique déclarée en la matière. À noter aussi que, pour la plupart des fournisseurs, les armes exportées ne sont qu'une petite partie de la valeur financière de leurs exportations totales.

**Valeur financière des exportations
étatiques d'armes**

Les données du SIPRI ne représentent pas leur valeur financière des transferts d'armes, mais nombre d'États exportateurs publient des chiffres sur cette valeur financière. Sur cette base, le SIPRI estime que la valeur totale du commerce mondial d'armes était d'au moins 138 milliards USD en 2022 (dernière année pour laquelle des données sont disponibles), soit moins de 0,5% de la valeur totale du commerce international mondial en 2022. ●



7. FORCES NUCLÉAIRES MONDIALES

Début 2024, 9 États (États-Unis, Russie, Royaume-Uni, France, Chine, Inde, Pakistan, Corée du Nord et Israël) possédaient ensemble environ 12 121 armes nucléaires, dont 9 585 étaient considérées comme potentiellement disponibles sur le plan opérationnel. On estime que 3 904 de ces ogives ont été déployées avec des forces opérationnelles, dont environ 2 100 ont été maintenues en état d'alerte opérationnelle élevée, soit une centaine de plus que l'année précédente.

Arsenaux nucléaires

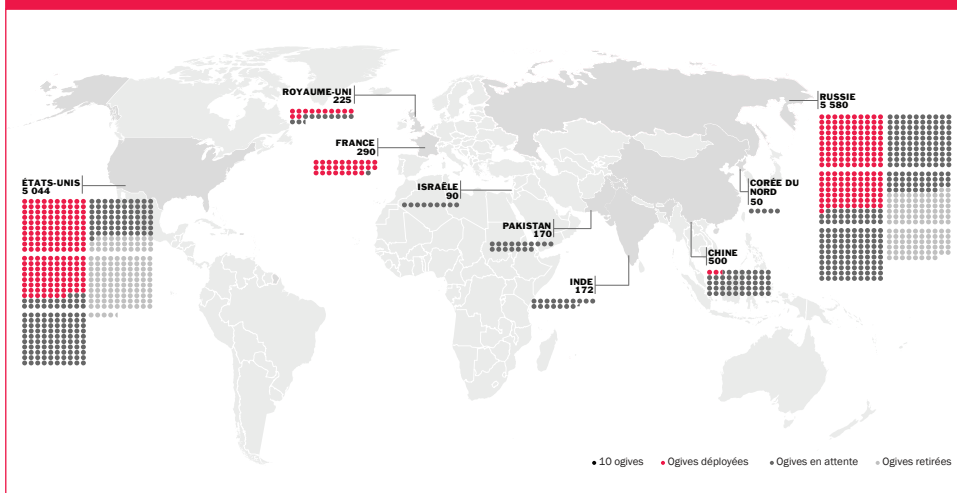
Le nombre global d'ogives nucléaires continue de diminuer, mais c'est grâce au démantèlement par les États-Unis et la Russie d'ogives retirées du service. Au niveau mondial le nombre d'ogives opérationnelles semblent augmenter à nouveau. Les États-Unis et la Russie (près de 90% de toutes les armes nucléaires) ont lancé de vastes programmes de remplacement et de

modernisation de leurs ogives nucléaires, systèmes de lancement de missiles, d'avions et de sous-marins, ainsi que de leurs installations de production d'armes nucléaires. En 2023, la Russie a affirmé avoir déployé des armes nucléaires sur le territoire du Belarus.

La Chine modernise et étend considérablement son arsenal nucléaire et pourrait avoir déployé quelques ogives en 2023. Son arsenal nucléaire devrait encore s'accroître dans la prochaine décennie et certaines projections suggèrent qu'elle pourrait déployer au moins autant de missiles balistiques intercontinentaux que la Russie ou les États-Unis sur cette période. Malgré cela, le stock global d'ogives de la Chine devrait rester inférieur à celui de ces deux pays.

Les autres États dotés d'armes nucléaires développent ou déploient de nouveaux systèmes d'armes ou en ont annoncé l'intention. L'Inde et le Pakistan semblent également augmenter leurs arsenaux nucléaires, et le Royaume-Uni prévoit d'accroître son stock. Le programme nucléaire militaire de la Corée du Nord reste au cœur de sa stratégie de sécurité nationale. Ce pays pourrait

STOCKS MONDIAUX D'ARMES NUCLÉAIRES, JANVIER 2024



Note : Les frontières sur la carte ne sont pas nécessairement acceptées par le SIPRI.



STOCKS MONDIAUX DE MATIÈRES FISSILES, 2023

La matière première des armes nucléaires est la matière fissile : uranium hautement enrichi (UHE) ou plutonium séparé. La Chine, la France, la Russie, le Pakistan, le Royaume-Uni et les États-Unis ont produit les deux pour leurs armes nucléaires ; l'Inde et Israël ont produit principalement du plutonium. La Corée du Nord a produit du plutonium pour ses armes nucléaires, mais on pense qu'elle produit également de l'UHE pour ses armes nucléaires. Tous les États dotés d'une industrie nucléaire civile sont capables de produire des matières fissiles.

Le Groupe international sur les matières fissiles compile des informations sur les stocks mondiaux.

Stocks mondiaux (tonnes), 2023

| | |
|---|-------|
| <i>Uranium hautement enrichi</i> | 1 245 |
| Dans – ou disponibles pour – des armes | 1 100 |
| Pas directement disponible pour les armes | |
| Sans garantie | 135 |
| Avec garantie/suivi | 10 |
| <i>Plutonium séparé</i> | 555 |
| Dans – ou disponibles pour – des armes | 140 |
| Pas directement disponible pour les armes | |
| Sans garantie | 260 |
| Avec garantie/suivi | 155 |

Note: Les chiffres sont arrondis et peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués.

avoir assemblé jusqu'à 50 armes nucléaires et en produire davantage. Israël maintient sa vieille politique d'ambiguïté nucléaire, laissant planer l'incertitude sur le nombre et les caractéristiques de ses armes nucléaires.

Faible niveau de transparence

La disponibilité d'informations fiables sur les arsenaux et les capacités nucléaires des États dotés d'armes nucléaires varie considérablement. Les estimations peuvent être basées sur la quantité de matières fissiles – plutonium et uranium hautement enrichi –

FORCES NUCLÉAIRES MONDIALES, JANVIER 2024

| Pays | Stock militaire ^a | | Inventaire total ^c |
|---------------|------------------------------|--------------|-------------------------------|
| | Déployé ^b | Total | |
| États-Unis | 1 770 | 3 708 | 5 044 |
| Russie | 1 710 | 4 380 | 5 580 |
| Royaume-Uni | 120 | 225 | 225 |
| France | 280 | 290 | 290 |
| Chine | 24 | 500 | 500 |
| Inde | – | 172 | 172 |
| Pakistan | – | 170 | 170 |
| Corée du Nord | – | 50 | 50 |
| Israël | – | 90 | 90 |
| Total | 3 904 | 9 585 | 12 121 |

– = zéro ou une valeur négligeable.

Notes : Estimations approximatives : le SIPRI révisé chaque année ses données sur les forces nucléaires mondiales sur la base de nouvelles informations et mises à jour. Les pays sont classés par date du 1^{er} essai nucléaire connu ; toutefois, rien ne prouve en source ouverte qu'Israël a testé ses armes nucléaires.

^a Le « stock militaire » est toutes les ogives déployées et celles stockées dans des entrepôts centraux, pouvant être déployées après préparation.

^b Les « ogives déployées » sont placées sur des missiles ou sur des bases avec des forces opérationnelles. Les chiffres déployés pour la Russie et les États-Unis ne correspondent pas nécessairement à ceux figurant dans leurs déclarations les plus récentes au titre du traité NEW START de 2010, en raison des règles de comptage du traité. La Russie et les États-Unis ne publient plus de chiffres globaux pour les forces nucléaires stratégiques limitées par le traité.

^c « L'inventaire total » comprend les ogives stockées et celles retirées du service et en attente de démantèlement.

qu'un pays est supposé avoir produite et sur l'observation des forces de missiles. ●



8. DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE, MAÎTRISE DES ARMEMENTS ET NON-PROLIFÉRATION

Le processus de désarmement, contrôle et non-prolifération nucléaires est de plus en plus complexe. Rien, ou très peu, n'indique que les principales parties prenantes peuvent s'entendre pour dissocier les questions nucléaires du contexte géopolitique et endiguer le risque nucléaire croissant.

La guerre en Ukraine a davantage dégradé les engagements multilatéraux de contrôle des armes nucléaires. La Russie a réaffirmé l'importance de ses engagements en la matière mais s'est distanciée des accords existants, invoquant le contexte stratégique – en particulier le soutien militaire apporté par les États-Unis à l'Ukraine. En dépit de modestes avancées ailleurs, notamment dans les discussions entre la Chine et les États-Unis, la guerre a globalement renforcé l'impasse dans laquelle se trouve depuis longtemps le contrôle des armes nucléaires et la tendance inquiétante des « États dotés » à développer et déployer de nouveaux systèmes d'armement.

Attaques sur des sites nucléaires ukrainiens

La Russie continue d'attaquer des infrastructures essentielles en Ukraine, aggravant ainsi les problèmes de sûreté, de sécurité et de garanties nucléaires. Cela a mis à rude épreuve les centrales nucléaires ukrainiennes, et la destruction du barrage de Kakhovka en juin a menacé l'approvisionnement en eau de refroidissement de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia (ZNPP) et nécessité une solution palliative. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a maintenu une présence constante en Ukraine tout au long de 2023.

Forte des « sept piliers indispensables de la sûreté et de la sécurité nucléaires », l'AIEA a également commencé à appliquer « cinq principes concrets » visant spécifiquement à protéger la ZNPP.

Aggravation des relations stratégiques Russie-États-Unis

Le contrôle bilatéral des armements entre la Russie et les États-Unis s'est considérablement dégradé en février 2023, lorsque la Russie a suspendu son adhésion au traité New START de 2010. En janvier en effet, les États-Unis ont conclu qu'ils ne pouvaient plus certifier le respect par la Russie de certains termes du traité, principalement en raison de son refus d'autoriser la reprise des inspections de ses sites d'armement nucléaire. Les efforts de relance de la diplomatie, notamment sur un cadre de contrôle des armements post-New START, sont restés sans suite, la Russie refusant de séparer les discussions sur le nucléaire des questions plus générales. En novembre, la Russie a retiré sa ratification du TICE, invoquant un « déséquilibre » avec les États-Unis, qui n'ont pas ratifié le traité depuis son ouverture à la signature en 1996. Toutefois, la Russie a confirmé qu'elle resterait signataire et partie prenante aux travaux de l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE).

L'Iran et le JCPOA

Les événements en Ukraine et ailleurs ont également jeté une ombre sur les efforts de relance du plan d'action global conjoint (JCPOA) sur le programme nucléaire iranien. Les transferts de véhicules aériens sans équipage de l'Iran vers la Russie ont envenimé les relations avec l'Occident. La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont prolongé les sanctions contre l'Iran,



ENGAGEMENT STRATÉGIQUE CHINE-ÉTATS-UNIS

En l'absence de progrès en matière de maîtrise des armements entre la Russie et les États-Unis, la Chine a montré peu d'intérêt pour la maîtrise bilatérale ou trilatérale. Toutefois, la visite à Pékin, en juin 2023, du secrétaire d'État américain, Antony Blinken, a semblé ouvrir un espace de dialogue sur plusieurs questions, avec l'espoir, du côté américain, d'y inclure ensuite le contrôle des armements. Plus tard dans l'année, les deux parties ont convenu de reprendre les communications entre militaires et renforcer le dialogue et la coopération dans plusieurs domaines de la sécurité, comme le contrôle des armements et la non-prolifération.

même après l'expiration de l'embargo onusien. Un accord bilatéral informel entre l'Iran et les États-Unis en juin 2023 semblait désamorcer les tensions et réduire le risque de conflit, contribuant à une plus grande coopération avec l'AIEA et au dégel des avoirs iraniens par les États-Unis. Toutefois, la guerre entre Israël et le Hamas a remis en cause l'accord, avec des attaques par procuration menées par des groupes soutenus par l'Iran contre les forces américaines en Irak et en Syrie. La guerre a également sapé les tentatives d'engager Israël dans la Conférence sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient, ce qui reste difficile compte tenu de la politique d'ambiguïté nucléaire menée de longue date par Israël.

Le cycle d'examen du TNP

Le cycle d'examen abrégé du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) de 1968 a commencé par une session en juillet 2023 d'un groupe de travail sur le renforcement du processus d'examen, et par la première session, en août, du comité

préparatoire de la conférence d'examen de 2026. Le groupe n'est pas parvenu à un consensus, car les suggestions visant à renforcer la transparence et la responsabilité en matière de désarmement nucléaire a divisé les États non dotés et les cinq États dotés reconnus par le TNP (Chine, France, Russie, Royaume-Uni et États-Unis). Entre-temps, le comité préparatoire a repris de nombreux débats de la précédente conférence d'examen, comme l'absence de progrès en matière de désarmement nucléaire et la guerre russo-ukrainienne. Les manœuvres procédurales obstructionnistes de quelques États ont ajouté une nouvelle couche d'incertitude.

Le traité sur l'interdiction des armes nucléaires

La 2^e réunion des États parties au TIAN a adopté deux documents finaux : un ensemble de décisions pratiques et une déclaration politique qui souligne l'augmentation des risques nucléaires et condamne les accords de partage nucléaire. Elle a également établi un nouveau processus consultatif intersessions sur les préoccupations des États en matière de sécurité dans le cadre du TIAN, visant à « remettre en question le paradigme de la sécurité fondé sur la dissuasion nucléaire ». Malgré cela, aucun des États dotés d'armes nucléaires n'a encore cherché à s'engager dans le processus TIAN. ●



9. MENACES CHIMIQUES, BIOLOGIQUES ET SANITAIRES

Les travaux des forums internationaux sur la prévention des guerres chimiques et biologiques ont été marqués par l'obstruction et la désinformation par quelques d'États. Cette situation tanche avec certaines réalisations positives dans le domaine de la sécurité sanitaire.

Contrôle des armes chimiques

Les enquêtes menées de l'OIAC sur l'utilisation présumée d'armes chimiques en Syrie se sont poursuivies en 2023 malgré les tentatives de certains acteurs pour entraver et contester l'autorité et le travail des équipes d'enquêteurs. Aucune des 20 questions sur les déclarations de la Syrie en suspens en 2022 n'a pu être éclaircie en 2023. D'autres allégations d'activités chimiques illégales ont également été formulées, notamment l'utilisation par la Russie d'agents antiémeutes comme méthode de guerre. Ces allégations et les divisions concernant l'enquête sur l'utilisation d'armes chimiques en Syrie d'impacter et compliquer le travail de l'OIAC. Lors de la 5^e conférence d'examen de la Convention sur les armes chimiques, les États parties n'ont pas pu parvenir à un consensus sur un document final substantiel, mais ils ont progressé dans plusieurs domaines, notamment en ce qui concerne la vérification de l'industrie, la représentation géographique et les efforts de prévention et de lutte contre le terrorisme chimique.

Dans une étape historique, les États-Unis, dont les armes chimiques déclarées devaient encore être détruites, ont achevé les activités de destruction restantes en juillet 2023. Autre point positif, le nouveau Centre de chimie et de technologie de l'OIAC a été officiellement inauguré en mai

2023. Malgré la polarisation politique, les activités de l'OIAC en matière de vérification et de coopération et d'assistance internationales se poursuivront.

Contrôle des armes biologiques

La Russie a continué de répandre partout ses allégations fallacieuses de non-respect par d'autres États de l'interdiction des armes biologiques et d'utilisation abusive des instruments de désarmement. Ce comportement risque d'éroder l'architecture internationale contre la prolifération et l'utilisation des armes biologiques et de détourner l'attention travail de renforcement de la Convention CIAB de 1972. Néanmoins, plusieurs propositions sur le respect et la vérification, certaines anciennes et d'autres nouvelles, ont été discutées en 2023. Le nouveau groupe de travail sur le renforcement de la CIAB s'est réuni trois fois au cours de l'année, mais aucune conclusion collective ou recommandation concrète n'a été formulée.

Sécurité sanitaire

Grâce à des efforts nationaux et collaboratifs, les deux urgences de santé publique de portée internationale actives au début de l'année – le Covid-19 et le mpox – ont toutes deux été déclarées terminées. Les origines de la pandémie de Covid-19 n'ont pas été élucidées, mais les négociations sur un nouveau traité international visant à renforcer la prévention, la préparation et l'intervention en cas de pandémie se sont poursuivies. ●



10. MAÎTRISE DES ARMES CONVENTIONNELLES ET RÉGLEMENTATION DES ARMES INHUMANES

Le principal traité multilatéral sur les armes inhumaines est la convention CCAC de 1981, ainsi que des conventions distinctes sur les mines antipersonnel (MAP) et les armes à sous-munitions. Quelques États ayant choisi de conserver, mettre au point ou utiliser des armes considérées comme inhumaines ont tenté à plusieurs reprises de bloquer le renforcement du régime de la CCAC. D'autres catégories d'armes conventionnelles soulevant des préoccupations humanitaires font l'objet d'autres processus juridiques et politiques. Par exemple, l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées (EWIPA) fait l'objet d'une déclaration politique adoptée en 2022. Un nouveau Cadre mondial pour la gestion portant sur toute la durée du cycle de vie des munitions classique a été établi.

Les guerres à Gaza et en Ukraine

La nécessité de protéger les civils contre les armes explosives et autres armes inhumaines a été soulignée par les guerres à Gaza et en Ukraine. Toutes deux ont donné lieu à une utilisation claire et préoccupante d'armes explosives et autres violations du droit international humanitaire. L'utilisation massive d'armes à sous-munitions (ASM) en Ukraine par les forces russes et ukrainiennes, et leurs nouveaux transferts à l'Ukraine par les États-Unis, ont éclipsé la destruction de tous les stocks d'ASM par les États parties à la CASM. La plupart des utilisations documentées de mines antipersonnel en Ukraine sont attribuées aux forces russes, mais quelques utilisations par l'Ukraine dont l'objet d'une enquête.

LA FIN DU TRAITÉ FCE

Le régime régional de contrôle des armes conventionnelles en Europe a pris fin en 2023 avec le retrait de la Russie du traité de 1990 sur les forces armées conventionnelles en Europe (FCE). Fin 2023, 19 des 29 États parties restants avaient notifié leur intention de suspendre l'application du traité.

L'attaque du Hamas contre Israël le 7 octobre 2023 a enfreint de nombreuses lois de la guerre, et les bombardements et tirs d'artillerie israéliens sur Gaza sont apparus indiscriminés ou disproportionnés. Fin 2023, de hauts fonctionnaires de l'ONU avaient déjà conclu à crimes de guerre commis par les deux parties, et un groupe d'experts de l'ONU mettait en garde contre le risque de génocide à Gaza.

Recentrer l'attention sur le contrôle des armes

La protection des civils exige le respect des principes fondamentaux de ciblage et des limites aux types d'armes et de munitions pouvant être utilisés dans les conflits armés. Pourtant, les missiles à armement conventionnel et les véhicules aériens sans équipage ne sont guère réglementés et les perspectives d'accords de contrôle des armements restent sombres.

De nouveaux efforts sont nécessaires pour préserver les réalisations multilatérales en matière de contrôle des armes conventionnelles et diffuser des normes qui réduisent le coût humain des armes. Les États devront renoncer à des approches trop sécuritaires et militarisées au profit de maîtrise des armements fondée sur la confiance, la solidarité et l'universalité. ●



11. GOUVERNANCE INTERNATIONALE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, DU CYBER-ESPACE ET DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE

Les technologies émergentes et perturbatrices telles que l'intelligence artificielle (IA), la biologie synthétique et les technologies quantiques impactent la sécurité. L'établissement de principes internationaux d'utilisation responsable s'accélèrent, en particulier en ce qui concerne l'IA, le cyberspace et l'espace extra-atmosphérique.

Intelligence artificielle

2023 a été triplement importante pour la gouvernance internationale de l'IA. Tout d'abord, le groupe d'experts gouvernementaux sur les systèmes d'armes autonomes (SAA) dans le cadre de la Convention CCAC de 1981 a adopté un texte susceptible de constituer la base d'une réglementation à deux niveaux sur les SAA. La Convention a également adopté un mandat qui pourrait mettre fin aux débats sur les systèmes d'armes autonomes en son sein, et les États ont approuvé une nouvelle piste de discussion sous les auspices de l'Assemblée générale de l'ONU, qui pourrait servir de base à un futur processus ad hoc destiné à compléter ou à remplacer celui de la CCAC.

Ensuite, les États ont reconnu la nécessité de porter au-delà des SAA le débat sur les risques que présentent les progrès l'IA pour la paix et la sécurité internationales. Ainsi, la toute première réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'IA s'est tenue en juillet 2023 et deux nouveaux forums de discussion ont vu le jour : le sommet international sur l'IA responsable dans le domaine militaire (REAIM) et le sommet sur la sécurité de l'IA.

TROIS GRANDES RÉUNIONS INTERNATIONALES SUR L'IA EN 2023

REAIM 2023 : Forum mondial, La Haye, 15-16 février 2023, axé sur l'intelligence artificielle militaire (IA).

Débat du Conseil de sécurité des Nations unies sur l'IA : New York, 18 juillet 2023, 1^{er} réunion officielle sur l'IA au sein du Conseil de sécurité, qui a mis en évidence la dualité des risques et des avantages inhérents à l'IA.

Sommet sur la sécurité de l'IA : Bletchley Park, Royaume-Uni, 1^{er} et 2 novembre 2023, axé sur le développement sûr et responsable de l'IA d'avant-garde dans le monde.

Enfin, les débats, tant techniques que politiques, ont atteint des niveaux plus élevés. Au REAIM, les États ont longuement abordé la transparence, l'interprétabilité et la partialité des applications d'IA basées sur l'apprentissage automatique ; le sommet sur la sécurité de l'IA a donné lieu à des discussions approfondies et à un engagement en faveur de l'essai et de l'évaluation de systèmes d'IA avancés ; les décideurs ont été mobilisés à des niveaux politiques bien plus élevés que jamais. Le secrétaire général de l'ONU et plusieurs chefs d'État se sont personnellement engagés. Enfin, l'IA a été un point clé de la réunion bilatérale entre les présidents de la Chine et des États-Unis en novembre 2023.

Le cyberspace et l'utilisation malveillante des TIC

Les technologies de l'information et de la communication ont encore joué un rôle dans la politique étrangère et les activités militaires. Souvent en combinaison avec d'autres mécanismes, les opérations cybernétiques ont été utilisées dans les guerres en Ukraine et à Gaza en 2023, avec



des activités centrées sur des attaques par déni de service distribué (DDoS) et des défigurations de sites web, ainsi que des campagnes de désinformation et des opérations d'influence. Le ciblage par la Russie des alliés de l'Ukraine a été une autre caractéristique des cyberopérations en 2023.

Le climat géopolitique a continué de nuire au multilatéralisme dans l'élaboration de normes ou d'instruments pour la cyber-gouvernance, malgré certains progrès. Les négociations sur un futur traité des Nations unies sur la cybercriminalité se sont poursuivies malgré son impact négatif potentiel sur les droits de l'homme ; la Convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données personnelles (Convention de Malabo) de 2014 est entrée en vigueur ; les institutions de l'UE ont rédigé une loi sur la cyberrésilience ; la Cour pénale internationale a annoncé son intention d'examiner les preuves relatives à la cyberconduite ; et de multiples initiatives, gouvernementales ou non, ont porté sur des cybermenaces spécifiques. Cette approche disparate semble prometteuse, mais il sera important d'intégrer des mécanismes de responsabilité et de transparence.

Sécurité de l'espace

En 2023, la Commission du désarmement sur les mesures de transparence et de confiance (TCBM) pour l'espace a adopté un rapport consensuel contenant des recommandations pratiques pour la mise en œuvre des TCBM. Cela montre qu'il est possible d'obtenir quelques accords mineurs malgré des décennies d'impasse des discussions multilatérales sur la sécurité de l'espace. Cependant, au sein du groupe de travail à composition non

CYBER-ESPIONNAGE

Hors conflits armés, les capacités cybernétiques sont davantage utilisées pour la collecte de renseignements à terme et que pour des opérations ponctuelles ou à grande échelle. Certaines puissances moyennes (Iran, Corée du Nord) ont perfectionné leurs techniques et opérations de cyberespionnage. La cybercriminalité et l'utilisation de logiciels de surveillance ont continué d'affecter les individus et les organisations dans le monde.

limitée (GTCNL) de l'ONU sur la réduction des menaces spatiales, les États n'ont pas trouvé de consensus sur un rapport. Néanmoins, ces sessions ont mis en évidence des questions clés pour les discussions à venir, comme la garantie de la protection des civils, la prévention des essais d'armes antisatellites créatrices de débris, la réglementation des attaques non cinétiques contre les systèmes spatiaux, l'adoption de mesures pour le partage d'informations et la clarification du rôle des entités commerciales dans les conflits impliquant des systèmes spatiaux. En novembre, un groupe d'experts a été convoqué sur les nouvelles mesures pratiques visant à prévenir une course aux armements dans l'espace.

L'adoption de multiples processus onusiens risque de polariser et de doubler les contenus dans les débats sur la gouvernance de la sécurité spatiale. En outre, les États ne disposent pas des mêmes ressources pour s'engager dans ces processus multilatéraux. Les États devront donc participer de bonne foi et s'efforcer d'assurer la complémentarité et la coordination afin d'éviter d'exacerber certaines des dynamiques néfastes qui affectent actuellement la gouvernance de la sécurité spatiale. ●



12. CONTRÔLE DU DOUBLE USAGE ET DU COMMERCE DES ARMES

Les efforts mondiaux, multilatéraux et régionaux de renforcement des contrôles sur le commerce des biens militaires et à double usage pertinents pour les armes conventionnelles et les armes chimiques, biologiques et nucléaires et leurs vecteurs se sont poursuivies en 2023. Or, la guerre en Ukraine a affecté la coopération multilatérale dans le domaine du contrôle des exportations.

Les États occidentaux ont renforcé les sanctions et les embargos sur les armes pour le Belarus et la Russie, et tenté de renforcer l'application des embargos sur les armes, notamment par le biais du Conseil du commerce et de la technologie entre l'UE et les États-Unis et la création du partenariat « Export Enforcement Five » en juin.

Les contrôles commerciaux visent également des objectifs plus larges de politique étrangère et de sécurité. Les Pays-Bas et le Japon ont adopté des contrôles nationaux sur les transferts de semi-conducteurs en coordination avec les États-Unis, et la Commission européenne a publié un projet de stratégie européenne de sécurité économique prônant l'adoption de contrôles plus harmonisés sur les transferts de technologies émergentes.

Le traité sur le commerce des armes

En août 2023, la 9^e conférence des États parties au TCA sera axée sur le rôle de l'industrie dans un commerce international des armes responsable. Les États parties ont discuté de la révision du format et de la portée des réunions du TCA et de la mise en œuvre effective du traité, qui a continué à faire face à des défis financiers et à une diminution des rapports. Il n'y a pas eu de nouveaux États parties en 2023.

EMBARGO SUR LES ARMES, ONU ET UE, EN VIGUEUR, 2023

Nations unies (14 embargos)

- Afghanistan (FNG, Taliban) • Corée du Nord • EIIL (Daech), Al-Qaïda et individus et entités associés • Haïti (FNG) • Iran (partiel)
- Irak (FNG) • Liban (FNG) • Libye (partiel ; FNG) • République centrafricaine (partiel ; FNG) • République démocratique du Congo (partiel ; FNG) • Somalie (partiel ; FNG)
- Soudan (Darfour) (partiel) • Soudan du Sud
- Yémen (FNG)

Union européenne (22 embargos)

Mise en œuvre d'embargos ONU (11) :

- Afghanistan (FNG, Taliban) • Corée du Nord • EIIL (Daech), Al-Qaïda et individus et entités associés • Haïti (FNG) • Irak (FNG)
- Liban (FNG) • Libye (partiellement ; FNG)
- République centrafricaine (partiel ; FNG)
- République démocratique du Congo (partiel ; FNG) • Somalie (partiel ; FNG)
- Yémen (FNG)

Embargos de l'UE sur les armes, plus étendus que leur contrepartie onusienne (3) :

- Iran • Soudan • Soudan du Sud

Embargo sans contrepartie ONU (8) :

- Bélarus • Chine • Égypte • Myanmar
- Russie • Syrie • Venezuela • Zimbabwe

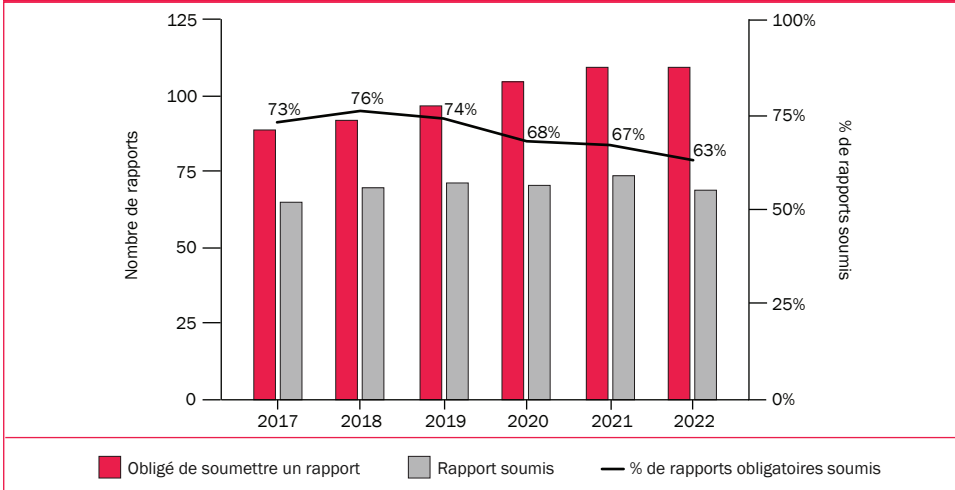
EIIL = État islamique en Irak et au Levant ; FNG = forces non gouvernementales ; partiel = l'embargo autorise les transferts d'armes au gouvernement de l'État cible sous certaines conditions.

Embargo multilatéral sur les armes

En 2023, 14 embargos sur les armes décrétés par l'ONU et 22 par l'UE étaient en vigueur. Aucun nouvel embargo multilatéral sur les armes n'a été imposé, bien que celui sur la Somalie (ONU) ne s'applique désormais plus qu'au groupe armé al-Shabab. Des désaccords subsistent – principalement entre la Chine et la Russie



NOMBRE D'ÉTATS PARTIES AU TRAITÉ SUR LE COMMERCE DES ARMES SOUMETTANT UN RAPPORT ANNUEL, 2017-22



(et des États africains) d'une part, et les autres membres permanents du Conseil de sécurité d'autre part – sur l'utilisation des sanctions et les contrôles particuliers de l'achat d'armes par les forces gouvernementales en République centrafricaine, au Soudan du Sud et au Soudan. L'efficacité des embargos de l'ONU continue d'être mise en doute, car la Russie se serait procuré des armes auprès de la Corée du Nord et à cause de l'inefficacité persistante de l'embargo sur la Libye.

Régimes de contrôle des exportations

La guerre en Ukraine a continué d'impacter les travaux des quatre régimes multilatéraux de contrôle des exportations : le Groupe d'Australie (sur les armes chimiques et biologiques), le Régime de contrôle de la technologie des missiles, le Groupe des fournisseurs nucléaires et l'Arrangement de Wassenaar sur le contrôle des exportations d'armes conventionnelles et de biens et technologies à double usage. Ces trois derniers, dont

la Russie fait partie, ont encore peine à trouver des consensus, mais ont pu faire avancer les mises à jour progressives des listes de contrôle et les discussions techniques.

Contrôles de l'UE

Pour mettre en œuvre ces quatre régimes dans son marché unique, l'UE a créé une base juridique commune pour les contrôles de l'exportation, du courtage, du transit et du transbordement de biens à double usage, de logiciels et de technologies, et, dans une certaine mesure, de biens militaires. Les mesures de mise en œuvre du règlement de l'UE sur les biens à double usage de 2021 (comme les lignes directrices sur la mise en œuvre des contrôles des biens de cybersurveillance et des obligations de déclaration) n'étaient pas encore adoptées en 2023. L'UE (service d'action extérieure et États membres) a poursuivi la révision de sa position commune sur les exportations d'armes, censée s'achever en 2024. ●



**Accords de maîtrise des armes
et de désarmement en vigueur
au 1^{er} janvier 2024**

- 1925 Protocole concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques (Protocole de Genève)
- 1948 Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide
- 1949 Convention de Genève (IV) relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre ; Protocoles I et II de 1977 relatifs à la protection des victimes des conflits armés internationaux et non internationaux
- 1959 Traité de l'Antarctique
- 1963 Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires)
- 1967 Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes
- 1967 Traité de Tlatelolco visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes
- 1968 Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (Traité de non-prolifération, TNP)
- 1971 Traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol
- 1972 Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (CABT)
- 1974 Traité relatif à la limitation des essais nucléaires souterrains (TTBT)
- 1976 Traité relatif aux explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques
- 1977 Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles (Convention Enmod)
- 1980 Convention sur la protection physique des matières et des installations nucléaires
- 1981 Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques pouvant être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou frappant sans discrimination (Convention sur certaines armes classiques, CCAC, ou « sur les armes inhumaines »)
- 1985 Traité de Rarotonga sur une zone exempte d'armes nucléaires dans le Pacifique Sud
- 1990 Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (FCE)
- 1992 Traité sur le régime « ciel ouvert »
- 1993 Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes chimiques et sur leur destruction (CAC)
- 1995 Traité de Bangkok créant une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud-Est
- 1996 Traité de Pelindaba créant une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique
- 1996 Accord de Florence sur la limitation des armements au niveau sous-régional
- 1997 Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes (CIFTA)
- 1997 Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines anti-personnel et sur leur destruction
- 1999 Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition des armes classiques
- 2001 Protocole sur le contrôle des armes à feu, munitions et autres matériels connexes dans la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)
- 2004 Protocole de Nairobi pour la prévention, le contrôle et la réduction des ALPC dans



la région des Grands Lacs et la Corne de l'Afrique

- 2006 Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes
- 2006 Traité de Semipalatinsk créant des zones dénucléarisées en Asie centrale
- 2008 Convention sur les armes à sous-munitions (CASM)
- 2010 Traité New START ou traité de Prague sur les nouvelles mesures de réduction et de limitation des armes stratégiques offensives
- 2010 Convention de Kinshasa pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes les pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication en Afrique centrale
- 2011 Document de Vienne sur les mesures de confiance et de sécurité
- 2013 Traité sur le commerce des armes (TCA)
- 2017 Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN entré en vigueur le 22 janvier 2021)

Accords non encore en vigueur, 1^{er} janvier 2024

- 1996 Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE)
- 1999 Accord sur l'adaptation du traité FCE

Organes de coopération en matière de sécurité

Voici quelques événements survenus en 2023 : Le Gabon a été suspendu de l'UA et le Niger de l'UA et de la CEDEAO (Afrique de l'Ouest), à la suite de coups d'État militaires dans les deux pays ; la Syrie a été réadmise à la Ligue des États arabes après sa suspension en 2011 ; et la Finlande a adhéré à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord. ●

CHRONOLOGIE SÉLECTIVE 2023, ÉVÉNEMENTS SÉLECTIONNÉS

- 8 janv. La Chine assouplit ses restrictions de voyage et rouvre ses frontières après près de 3 ans d'isolement dus au Covid.
- 21 fév. La Russie suspend sa participation à New START.
- 17 mars. La Cour pénale internationale lance un mandat d'arrêt contre le président russe Vladimir Poutine.
- 15 avr. Des combats éclatent au Soudan entre des forces dirigées par des généraux militaires rivaux.
- 29 mai Des dizaines de soldats de la paix de l'OTAN Nord au Kosovo et plus de 50 Serbes sont blessés lors d'affrontements au nord du Kosovo.
- 24 juin Le chef du groupe Wagner, Evgueni Prigojine, est le fer de lance d'une insurrection en Russie, avançant jusqu'à 200 km de Moscou.
- 7 juillet Les États-Unis commencent à transférer à l'Ukraine une quantité non précisée d'armes à sous-munitions.
- 24 août. Lors d'une réunion du BRICS tenue en Afrique du Sud, six nouveaux pays sont invités à adhérer.
- 19-20 sept. L'Azerbaïdjan accepte un cessez-le-feu avec les séparatistes du Karabakh après une offensive militaire de 24 heures contre les forces d'origine arménienne dans le Haut-Karabakh.
- 7 oct. Le Hamas lance une grande attaque aérienne et terrestre contre Israël depuis Gaza.
- 30 nov. La COP28 lance un fonds pour les pertes et dommages doté de 400 millions USD pour soutenir les États vulnérables.
- 13 déc.
- 20 déc. Selon le ministère de la santé de Gaza, le bilan de la guerre d'Israël s'élève à près de 20 000 morts.



GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

Depuis 1979, le GRIP produit des analyses et des études sur la paix et la sécurité internationales ainsi que sur la prévention et la gestion des conflits, en particulier en Afrique subsaharienne. Ses axes d'expertise sont le contrôle des transferts d'armements, la défense européenne, le désarmement nucléaire, le maintien de la paix, la production d'armements, les doctrines et programmes militaires, et l'évolution des institutions internationales. Organisation reconnue d'éducation permanente, le GRIP produit des analyses destinées à donner au public des outils de compréhension, voire d'intervention dans les débats de société liés à la paix et à la sécurité.

BASES DE DONNÉES DU GRIP

- Base de données des embargos sur les armes (en français et en anglais) :
<https://embargo.grip.org/>
Base de données sur l'industrie de l'armement en Belgique :
<https://production.grip.org>
- Les armes livrées à l'Ukraine depuis janvier 2022. Base de données et fiche d'information :
<https://www.grip.org/les-armes-livrees-a-lukraine-depuis-janvier-2022-base-de-donnees-et-fiche-dinformation/>

LES RAPPORTS DU GRIP EN 2023

- 2023/1 : *La Turquie, nouveau leader des non-alignés ? Analyse de son repositionnement géostratégique*, Georges Berghezan, 40 p., <https://www.grip.org/la-turquie-nouveau-leader-des-non-alignes-analyse-de-son-repositionnement-strategique/>
- 2023/2 : *Le climat, victime collatérale des dépenses militaires* (TNI-Stop Wapenhandel-Tipping Point North South – traduction GRIP), Ouvrage Collectif, Traduction GRIP, 49 p., <https://www.grip.org/climat-victime-collaterale/>
- 2023/3 : *Résumé du SIPRI Yearbook 2023 – Armements, désarmement et sécurité internationale*, Traduction GRIP, 28 p., ISBN : 978-0-19-889072-0, <https://www.grip.org/resume-du-sipri-yearbook-2023-armements-desarmement-et-securite-internationale/>
- 2023/4 : *Dépenses militaires, production et transferts d'armes – Compendium 2023*, SIPRI, Traduction GRIP, 56 p., ISBN : 978-2-87291-229-2, <https://www.grip.org/depenses-militaires-production-et-transferts-darmes-compendium-2023/>
- 2023/5 : *Faut-il acheter le F-35 pour participer au partage nucléaire dans l'OTAN ?*, Samuel Longuet, 50 p., ISBN : 978-2-87291-231-5, <https://www.grip.org/faut-il-acheter-le-f-35-pour-participer-au-partage-nucleaire-dans-lotan-2/>
- 2023/6 : *Filmer des écrans : la légitimation des frappes de drones par le droit international humanitaire* (Revue belge de droit international), Samuel Longuet, 36 p., <https://www.grip.org/filmer-des-ecrans-la-legitimation-des-frappes-de-drones-par-le-droit-international-humanitaire-revue-belge-de-droit-international/>

Voir : **<https://grip.org/category/publication/rapport/>**



BASES DE DONNÉES DU SIPRI

- SIPRI Military Expenditure Database (dépenses militaires)
- SIPRI Arms Industry Database (industrie de l'armement)
- SIPRI Arms Transfers Database (transferts d'armements)
- SIPRI Arms Embargoes Database (embargos sur les armes)
- SIPRI National Reports Database (rapports nationaux)
- SIPRI Multilateral Peace Operations Database (opérations de paix multilatérales)

Les bases de données du SIPRI sont accessibles sur le site Internet du SIPRI :

<https://sipri.org/databases>

COMMANDER LE SIPRI YEARBOOK 2024

SIPRI Yearbook 2024: Armaments, Disarmament and International Security

Imprimé et publié en ligne par Oxford University Press

ISBN 978-0-19-893057-0

Pour de plus amples informations, consulter :

www.sipriyearbook.org



STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE

Signalistgatan 9
SE-169 72 Solna, Suède
Tél. : +46 8 655 97 00
Email : sipri@sipri.org
Internet : www.sipri.org



GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

Avenue des Arts 7-8,
1210 Bruxelles, Belgique
Tél. : +32 (0) 473 982 820
Email : admi@grip.org
Internet : www.grip.org



SIPRI YEARBOOK 2024

Armaments, Disarmament and International Security

Le *SIPRI Yearbook* est une source autorisée et indépendante de données et d'analyses sur les armements, le désarmement et la sécurité internationale. Il donne un aperçu des évolutions suivantes : dépenses militaires, production et commerce des armes, armes et technologie, conflits armés et gestion des conflits, ainsi que des efforts de contrôle des armes conventionnelles, nucléaires, chimiques et biologiques.

Cette brochure résume la 55^e édition de l'annuaire, qui couvre les évolutions dans les domaines suivants en 2023 :

- *Les conflits armés et la gestion des conflits*, aperçu des conflits armés, des processus et opérations de paix, ainsi que du rôle des sociétés militaires et de sécurité privées russes, de l'insécurité alimentaire et des risques du changement climatique pour la paix et la sécurité Yémen.
- *Dépenses militaires, transferts internationaux d'armes et évolution de la production d'armes*, conséquences de la guerre en Ukraine et des tensions géopolitiques actuelles.
- *Forces nucléaires mondiales*, aperçu des neuf États dotés d'armes nucléaires et de leurs programmes de modernisation nucléaire.
- *Contrôle des armes nucléaires*, dialogues entre la Chine, la Russie et les États-Unis et dans le cadre des traités multilatéraux ; réponse au programme nucléaire iranien et aux attaques contre les centrales nucléaires ukrainiennes.
- *Menaces chimiques, biologiques et sanitaires*, enquêtes sur les allégations d'utilisation d'armes chimiques et biologiques et évolution des instruments juridiques internationaux contre la guerre chimique et biologique.
- *Contrôle des armes conventionnelles et réglementation des armes inhumaines*, axé sur l'utilisation d'armes explosives dans les guerres Russie-Ukraine et Israël-Hamas ; conséquences de la prolifération des missiles et de l'effondrement du traité sur les forces armées conventionnelles en Europe.
- *Gouvernance internationale de l'intelligence artificielle, du cyberspace et de la sécurité spatiale*, en particulier sur les systèmes d'armes autonomes.
- *Contrôle du double usage et du commerce des armes*, y compris l'évolution du TCA, les embargos multilatéraux sur les armes et les régimes de contrôle des exportations ; cadre juridique de l'Union européenne pour ces contrôles.

Il contient également un répertoire des accords de maîtrise des armements et de désarmement, des organismes de coopération internationale de sécurité et une chronologie sélective des événements de 2023.